



Programme de travail de la Commission européenne pour 2022



Thématique

Type d'actualité

En direct de Bruxelles

La Commission européenne a adopté le 19 octobre son programme de travail pour l'année 2022 : « Ensemble pour une Europe plus forte »

Chaque année, la Commission européenne adopte un programme de travail qui présente la liste de nouvelles mesures et nouveaux textes qu'elle proposera au cours de l'année à venir (ainsi d'ailleurs que la liste des propositions qu'elle propose de retirer). Ce programme de travail annuel ne reprend pas les tâches courantes de la Commission dans son rôle de gardienne des traités ou de gestion des fonds européens. Son élaboration fait l'objet d'échanges avec les Etats membres et le Parlement européen.

Le programme de travail de la Commission européenne pour 2022, présenté le 19 octobre, contient **42 nouvelles initiatives** qui s'inscrivent dans les six grandes ambitions énoncées par la Présidente Ursula von der Leyen en 2019 lors de son élection à la tête de la Commission : un Pacte vert pour l'Europe ; une Europe adaptée à l'ère numérique ; une économie au service des personnes ; une Europe plus forte dans le monde ; promotion de notre mode de vie européen ; un nouvel élan pour la démocratie européenne.

Ce programme de travail, dont l'objectif est de rebondir après la pandémie tout en saisissant les occasions offertes par la double transition écologique et numérique, comprend notamment les propositions suivantes :

- Mise en place d'une nouvelle initiative intitulée **ALMA (Aim, Learn, Master, Achieve - orientation, apprentissage, maîtrise, réussite) pour aider les jeunes Européens défavorisés qui ne travaillent pas et ne suivent ni études ni formation à acquérir une expérience professionnelle à l'étranger tout en bénéficiant du soutien social nécessaire**
- Présentation d'une **stratégie de l'UE pour les universités** et proposition de moyens pour parvenir à une coopération transnationale approfondie et plus durable dans l'enseignement supérieur
- Mesures visant à **faciliter l'adoption de compétences numériques dans les écoles** et les établissements d'enseignement supérieur
- Mesures pour **renforcer le droit à la réparation des produits** afin d'éviter le remplacement de ces derniers pour faire progresser l'économie circulaire
- Pour compléter le paquet « fit for 55 » présenté en juillet 2021 : réexamen des normes en matière d'émissions de CO2 pour les véhicules utilitaires lourds

- Présentation d'une initiative sur l'instauration d'un revenu minimum adéquat

La Commission européenne va désormais entamer des discussions avec le Parlement européen et le Conseil, pour établir, à partir des propositions de la Commission énoncées dans le programme de travail 2022, une liste de priorités législatives communes sur lesquelles les deux colégislateurs conviendront de travailler rapidement.